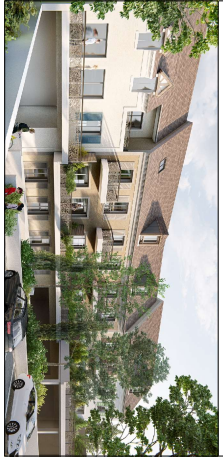


SCCV LES TERRASSES DE HOUDAN



LOGEMENT 06 - 2 PIECES



PIECES	SURFACE
Entrée / Dgt	6,70 m²
Séjour - Cuisine	21,20 m²
Chambre 1	10,50 m²
SDE / WC	6,80 m²

TOTAL SURFACES HABITABLES	45,00 m²
---------------------------	----------

Balcon	10,00 m²
--------	----------

Accès depuis un espace commun desservant 6 logements

Plan conforme à la réglementation PMVR

LEGENDE

Scierie serviettes

Soffite/Faux plafond

Tableau électrique

Gainie technique

Retombée de poutre

PF Porte-fenêtre

F Fenêtre

CU Cuisson

R Réfrigérateur

VR Volet Roulant

V8 Volet Battant

LV Lave Vaisselle

LL Lave Linge

PV Pare-vue

GC Garde Corps

NOTA : - Hauteur sous plafond des pièces, sauf mention particulière : 2,50 m
- La surface habitable des pièces est indiquée dans celle des pièces attenantes

0 1 2 3m

NOTA 1 : Le présent plan exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement qui sont susceptibles de variations en fonction des nécessités techniques et/ou administratives de la réalisation tant en ce qui concerne les dimensions et les équipements. Les surfaces indiquées sont approximatives, les retombées de poutres, les soffites, les faux-plafonds, la dimension des gaines techniques sont figurés à titre indicatif. Les équipements de cuisine ne sont pas fournis et les placards seront aménagés selon la notice de vente. Les jardins pourront avoir une pente supérieure à 5%.

NOTA 2 : Toute modification est soumise à l'accord préalable de la société et du bureau de contrôle. Aucune modification affectant l'installation électrique, la plomberie ou le cloisonnement ne pourra être prise en compte après le démarrage des travaux. Dans le cadre des TMA, il ne sera pas accepté de modifications sur la structure, la porte d'entrée, les gaines techniques, la position du tableau électrique et des menuiseries extérieures.